Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 85 (1949)

Heft: 16

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

XXXVe ANNÉE — No 16 23 avril 1949

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: *S. P. R. - Comité central: Croix-Rouge de jeunesse.* — **Vaud:** *Avec le sourire. — Postes au concours. — Démissions. — E. N.: Brevets 1949. — Prix de fondation.* — **Genève:** *U. I. G. D. - U. A. E. E. — Rappel.* — **Neuchâtel:** *† Vital Huguenin.* — **Jura:** *Décès. — Un anniversaire. — Section normale enfantine. — Chez les instituteurs américains.* — **Variété:** *Correspondance.* — **Communiqué:** *Correspondance. — Congrès international de l'éducation en plein air.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE: **J. Ziegenhagen:** *Cinéma et film fixe.* — **J.-P. Rochat:** *L'opinion d'un entomologiste sur les produits antiparasitaires.* — **A. Chz:** *La Romande à Rome.* — **Bibliographie.**

PARTIE CORPORATIVE

A la suite des entretiens qui ont eu lieu avec les représentants de la Croix-Rouge suisse, le comité central S.P.R. a décidé d'entreprendre une démarche commune auprès des Départements cantonaux de l'Instruction publique, et de demander l'avis des sections cantonales. Nous publions ci-dessous la lettre adressée aux comités de ces dernières.

G. W.

S. P. R. - COMITÉ CENTRAL

Aux comités des sections cantonales

Chers collègues,

Le Comité central a décidé de répondre favorablement à l'appel du Secrétariat de la Croix-Rouge suisse visant à intéresser nos maîtres et nos élèves au mouvement de la Croix-Rouge de la Jeunesse, mouvement qui a déjà commencé son activité dans quelques classes genevoises.

Il nous paraît que l'action envisagée est susceptible d'offrir un élément particulièrement sympathique et efficace dans l'œuvre éducative de l'école et qu'il est du devoir de notre S.P.R. d'inviter ses membres à s'engager activement dans ce mouvement dont l'organisation est assez souple pour s'adapter à nos diverses circonstances locales en laissant au corps enseignant la plus large initiative.

Toutefois, avant de nous engager plus à fond, nous tenons à connaître l'avis des comités cantonaux, auxquels nous adressons la documentation qui leur permettra de se faire une idée précise du mouvement en question.

Nous vous prions de bien vouloir faire connaître au soussigné, pour le 30 avril 1949, au plus tard, la position de votre section quant à la collaboration active des classes au mouvement de la Croix-Rouge de Jeunesse.

Nous voulons espérer que vous serez comme nous vivement attirés par l'idée généreuse lancée par la Croix-Rouge suisse et que la S.P.R. tout entière acceptera avec enthousiasme la tâche nouvelle qui lui est proposée aujourd'hui.

C'est dans ces sentiments que nous vous adressons, chers collègues, nos salutations bien cordiales.

Lausanne, le 12 avril 1949.

Pour le Comité central : *R. Michel*, président.

* * *

Dans un prochain article, nous pensons renseigner plus complètement nos lecteurs sur l'accueil fait à notre proposition et surtout sur les possibilités très grandes que les organisations des Croix-Rouges de Jeunesse offrent à nos écoles urbaines aussi bien que rurales.

VAUD

AVEC LE SOURIRE

Les romans-fleuves de Jules Romains, de Roger Martin du Gard, de Ladislas Reymont, de tant d'autres encore, ont suscité des émules : les dictées-fleuves. Celle qui, lors du dernier examen, fut imposée aux élèves du degré supérieur est de cette catégorie.

Comme il se doit, le maître lit le texte avant de le dicter. Au cours de cette longue lecture, s'allongeaient les visages, naissait l'inquiétude, s'évanouissait, pour les élèves, l'espoir combien légitime d'obtenir une bonne note. La feuille officielle, soigneusement préparée à l'avance, fut bientôt tout d'encre noircie. Il fallut procéder à une nouvelle distribution de papier. Gros émoi dans les classes. Les experts s'apitoyaient sur le sort de « la salée », les jeunes maîtres sur celui de la moyenne, cependant que les enfants écrivaient, écrivaient, écrivaient...

De leur long effort méritoire
On parlera dans le canton,
Car ils se sont couverts de gloire
A la dictée de Marathon !...

... pourrait-on dire en parodiant l'auteur de « l'Arche de Noé ».

Il en fut ainsi dans toutes les classes du canton car, dans toutes les classes du canton, tous les élèves d'un même degré font la même dictée. Quels que soient le milieu dans lequel ils vivent, la formation du degré, le développement des enfants, ils subissent les mêmes épreuves. On pourrait s'en étonner, c'est ainsi. Cela permet de faire des comparaisons subtiles, d'établir des moyennes savantes, de déclarer péremptoirement : « le rendement est en baisse ! ».

Quel fut l'auteur de ce marathon d'un nouveau genre ? On ne sait, on ne saura jamais. Pourtant, un membre d'une commission scolaire qui paraissait bien renseigné, un de ces terriens pleins de bon sens, avec un malicieux sourire, nous glissa discrètement : « Voyez-vous depuis qu'on roule en automobile, on doit avoir perdu la notion des distances ! »

D. K.

POSTES AU CONCOURS

Aigle. — Instituteur. Entrée en fonctions : le 29 août 1949. (Ne se présenter que sur convocation.)

Bogis-Chavannes. — Institutrice.

Champtauroz. — Maîtresse de travaux à l'aiguille (6 heures hebdomadaires).

Ollon. — Institutrice à Antagnes. Obligation d'habiter le collège.

Sottens. — Maîtresse de travaux à l'aiguille (6 heures hebdomadaires).

Valeyres sur Ursins. — Maîtresse de travaux à l'aiguille (6 heures hebdomadaires).

Renens. — Maître spécial de gymnastique. 32 heures hebdomadaires. Avantages légaux. (Ne se présenter que sur convocation.)

Vevey. — Maîtresse d'enseignement ménager. Indemnité de logement Fr. 250.—. (Ne se présenter que sur convocation.)

Lucens. — Instituteur primaire supérieur.

Ormont-Dessous. — Institutrice aux Voëttes. — Institutrice au Sépey.

Sottens. — Maîtresse de travaux à l'aiguille (6 heures hebdomadaires).

DÉMISSIONS

Les collègues dont les noms suivent nous ont demandé leur démissin au cours du second trimestre 1948. Tous quittent la S.P.V. en même temps que l'enseignement. Nous souhaitons aux uns une belle retraite et aux autres de grandes satisfactions dans la nouvelle activité qu'ils ont choisie.

Mmes Wandfluh-Schertenleib Frida, Yverdon ; Déverin-Ansermet Hélène, Lausanne (membre auxiliaire) ; Cornaz-Rochat Eugénie, Blonay (retraite) ; Kohli-Genoud Marie, Bussy s. Morges (retraite) ; Pahud-Buhlman Marguerite, à Thierrens ; Vodoz-Schmid Martha, Vevey (retraite) ; Favrod-Jutzeler Irène, Colombier ; Gehrig Lina, Duilier (retraite) ; Savary-Stauffer Nelly, Baulmes ; Rebmann Emilie, Villars-Tiercelin ; Diserens-Marguerat Elisa, Avenches.

Mlles Jaques Edith, Yverdon (retraite) ; Gehry Hélène, Vevey (retraite) ; Monod Marguerite, Vevey (retraite) ; Cherpit Yvonne, Pully ; Décombaz Lisette, Montreux ; Laubscher Anne-Marie, Montreux ; Eberhard Lucienne, Chernex ; Mermoud Elise, Moudon ; Bally Marie, Lausanne (retraite); Rochat Rose, L'Orient (retraite) ; Rubattel Suzanne, Château-d'Oex ; Mayor Ida, Crissier ; Kistler Claudine, Pomy ; Curchod Daisy, Sainte-Croix Dutruit Marthe, Gland (retraite) ; Salina Agathe, Lausanne : Jaton Marie, Bottens.

MM. Bassin Paul, Trey (retraite) ; Merminod William, Provence (retraite) ; Pâquier Armand, Carrouge (retraite) ; Hoffer Henri, Oron (retraite) ; Gailloud Paul, Cugy (retraite) ; Porchet Ami, Vevey (retraite) ; Sordet Louis, Vufflens-le-Château (retraite) ; Guex Ernest, Bussy s. Morges (retraite) ; Chamot Marius, directeur à Echichens (retraite) ; Cuanil-

lon Paul, Crissier (retraite) ; Hartmann Ernest, Yverdon (retraite) ; Delacrétaz Arnold, Villars s. Ollon (retraite) ; Willy André, Pully ; Mermoud Robert, Renens ; Quillet Maurice, Missy ; Dériaz Maurice, Aigle (retraite).

Nous rappelons aux collègues qui prennent leur retraite qu'ils peuvent continuer à recevoir l'« Educateur » pour le prix modique de 5 frs par an. Qu'ils s'annoncent pour cela à l'Imprimerie Nouvelle Ch. Corbaz, à Montreux, ou au Comité central.

M. Mt.

ECOLES NORMALES

BREVETS 1949

Les candidats suivants ont obtenu le brevet définitif :

a) **Enseignement primaire :** MM. Boisot Georges, à Lausanne ; Bonnet William, à Lausanne ; Bovey Jean-Pierre, au Mont-Lausanne ; Bron Vilbert, à Vers-chez-les-Blanc ; Buxcel Emile, à Pully ; Capt Gilbert, à La Tour-de-Peilz ; Chave Jean-Paul, à Lausanne ; Deriaz Roger, à Lausanne ; Duperrex Jean-Pierre, à Lausanne ; Eggimann Jean-Pierre, à Lausanne ; Félix Gilbert, à Lausanne ; Fivat Pierre, à Rovray ; Glayre Daniel, à Bofflens ; Grasset Pierre, à Lausanne ; Grobéty Louis, à Vallorbe ; Liardet Pierre, à Lausanne ; Mayor Alfred, à Chevroux ; Monnier Jean, à Epalinges ; Murset Jean-Paul, à St-Loup/Pompaples ; Ney Michel-Henri, à Orbe, Oulevay Jean-Claude, à Granges-Marnand ; Paccaud Jean-Paul, à Romainmôtier ; Pilet Henri, à Château-d'Œx ; Rastorfer Francis, à Lausanne ; Reymond Gilbert, au Pont ; Rochat Edouard, au Brassus ; Tüscher Jean-Pierre, à Lausanne.

Mlles Barbey May, à Clarens ; Bécholey Marcelle, à Bercher ; Bezençon Suzanne, à Berne ; Burnod Rose-Marie, à Lausanne ; Chevalley Berty, à Oron-la-Ville ; Grosset Marie-Louise, à Renens ; Cuérel Mitsi, à Lausanne ; Curchod Jacqueline, à Vevey ; Danthe Gabrielle, à Prilly ; Derendinger Hélène, à Maracon ; Estoppey Mireille, à Lutry ; Gavillet Eugénie, à Peney-le-Jorat ; Gillabert Albine, à Combremont-le-Petit ; Gonthier Lucile, à Yverdon ; Guignard Hélène, à Lucens ; Halier Sophie, à Lausanne ; Kern Marcelle, à Lausanne ; Laffely Marthe, à Gollion ; Lavanchy Georgette, à Lausanne ; Maire Liliane, à Pully ; Mathez Jeanine, à Lausanne Meylan Annie, à Bugnaux/Rolle ; Meylan Jacqueline, à Sainte-Croix ; Monneyron Anne-Marie, à Renens ; Nicod Marguerite, à Bottens ; Ochsner Jacqueline, à Lausanne ; Peguiron Liliane, à Cuarny ; Pilet Madeleine, à Lausanne ; Rochat Françoise, au Pont ; Rosset Micheline, à Lonay; Serex Lucie, à Lausanne ; Sonnay Claudine, à Ecoteaux ; Viret Jacqueline, à Lausanne ; Wagnière Yolande, à St-Saphorin/Morges ; Waridel Sylvie, à Démoret.

b) **Enseignement dans les classes enfantines et semi-enfantines :** Mlles Bidlingmeyer Marthe, à Chexbres ; Borloz Lisette, à St-Prex ; Brochon Marie-Antoinette, à Sugnens ; Burnod Josette, à Lausanne ; Chapuis Simone, à Gollion ; Charlet Claudine, à Morges ; Clément Muriel, à Cuarnens ; Debonneville Janine, à Gimel ; Demont Geneviève, à Gollion ; Dürst Gilberte, à Orbe ; Grobéty Nelly, à Vallorbe ; Guex Micheline, à

Lausanne ; Métraux Geneviève, à Lausanne ; Murisier Jacqueline, à Lausanne ; Testuz Andrée, à Rivaz.

c) **Enseignement des Travaux à l'aiguille :** Mlles André Janine, à Aubonne ; Baatard Jeanne, à Démoret ; Brunner Eliane, à Peney-le-Jorat ; Chablaix Gilberte, à Aigle ; Hauswirth Lucette, aux Diablerets ; Jaquet Marie-Louise, à Prilly ; Lorioi Ginette, à Gimel ; Mouquin Simone, à Lausanne ; Munger Edith, à Lausanne ; Pilet Marie-Jeanne, à Lausanne ; Seitz Madeleine, à Lausanne.

d) **Enseignement dans les classes de développement :** Mlles Croset Marie-Louise, à Renens ; Guérel Mitsi, à Lausanne ; Serex Lucie, à Lausanne ;

MM. Bonnet William, à Lausanne ; Deriaz Roger, à Lausanne ; Girard Roger, à Lausanne.

CÉRÉMONIE DE REMISE DES BREVETS

du 26 mars 1949

PRIX DE FONDATION

Les prix suivants sont décernés

Prix S. P. V. (régularité et conduite) : M. Pierre Grasset, Mlles May Barbey, Gabrielle Danthe.

Prix de volonté : Mlle Eugénie Gavillet.

Prix L. Pelet (travail et conduite) : M. Jean-Paul Chave.

Prix F. Guex (pédagogie) : Mlle Rose-Marie Burnod.

Prix L. Jayet (pédagogie pratique) : M. Jean-Pierre Duperrex.

Prix Victor Hugo (français) : M. Gilbert Reymond, Mlle Marguerite Nicod.

Prix F. Meyer (mathématiques) : Michel-Henri Ney.

Prix Ami Rosat (mathématiques) : M. Edouard Rochat.

Prix E. Reclus (géographie) : MM. Jean-Pierre Duperrex, Michel-Henri Ney, Mlles Rose-Marie Burnod, Albine Gillabert, Madeleine Pilet.

Prix Eug. Frey (allemand) : Mlle Annie Meylan.

Prix P. Jomini (sciences) : M. Michel-Henri Ney.

Prix Mlle F. M. Grand : Mlle Geneviève Métraux.

Prix C. C. Dénéréaz (chant) : MM. Edmond Bernard, Jean-Claude Oulevey ; Mlle May Barbey.

Prix Hermann Lang (chant) : M. Jean-Claude Oulevey ; Mlles Mitsi Guérel, Eugénie Gavillet.

Prix Albert Fœtisch (violon) : MM. Gilbert Reymond, William Bonnet, Jean-Claude Oulevey.

Prix Albert Fœtisch (harmonium) : Mlles May Barbey, Mitsi Guérel.

Prix de la Société vaudoise des Beaux-Arts : Mlle Madeleine Pilet ; MM. Jean-Pierre Bovey, Gilbert Félix.

Prix Auguste Grandchamp (travaux manuels) : MM. Willy Cevey (2 cl.), René Probst (2 cl.).

Prix J. Mange (travaux à l'aiguille) : Mlle Josette Burnod.

Prix E. Hartmann (gymnastique) : M. Edouard Rochat ; Mlle Marcelle Bécholey.

Prix de l'Association cantonale vaudoise des maîtresses de travaux à l'aiguille : Mlle Ginette Loriol.

Prix de l'Association vaudoise des Educateurs des arriérés — réservé aux élèves réguliers — (A.V. E.A.) : M. William Bonnet.

Prix de l'Association vaudoise des maîtresses ménagères : Mlles Paulette Beney, Marthe Heym, Nicole Dubath.

GENÈVE

U. I. G. D. - U. A. E. E.

Mercredi 4 mai, à 17 h., au local « Notre Genève » (Grand'Rue 23) : « De l'école enfantine à l'école primaire », tel sera le sujet de notre entretien au cours de cette séance à laquelle participera Mlle Conne, inspectrice des écoles enfantines. Venez nombreuses !

Bl. G.

UNION AMICALE DES ECOLES ENFANTINES

Chères collègues,

Notre prochaine séance sera consacrée à la **visite du Jardin botanique** sous la conduite de M. Ch. Baehni, directeur du conservatoire et du jardin botaniques de Genève. Cette visite aura lieu **le jeudi 28 avril à 15 heures** (rendez-vous à 14 h. 50 devant l'entrée du Jardin).

Celles qui le désirent pourront ensuite se retrouver pour le thé dans un tea-room des environs.

Toutes les collègues primaires que cette visite intéresse seront les bienvenues.

M. C.

RAPPEL

Nous rappelons que le groupe des éducateurs protestants a organisé une série de conférences dont la prochaine aura lieu le mercredi 27 avril, à 17 heures, à la Maison internationale des Etudiants.

M. A. Malche y parlera du sujet suivant : « L'école publique — L'école nouvelle y a-t-elle sa place ? » Nous nous permettons de recommander vivement cette conférence.

G. W.

NEUCHATEL

† VITAL HUGUENIN

C'est le 8 février que se sont rendus à Genève les derniers honneurs à M. Vital Huguenin, ancien instituteur au Locle, décédé subitement dans sa quatre-vingtième année.

Il avait débuté comme remplaçant aux Brenets, puis, en 1888, se vit confier la classe supérieure des Replattes. En 1892, il passait au Locle même, dans le degré moyen d'abord, puis dans le degré supérieur. Après trente-cinq ans d'activité, il prenait sa retraite emportant d'unanimes regrets. Feu M. le directeur Jean Cart disait dans son rapport : « Il était l'objet du respect et de l'affection de tous ses élèves, auxquels il donnait

des leçons claires et méthodiques, rendues particulièrement fructueuses par une science sûre et des aptitudes professionnelles qu'une longue pratique avait fortifiées. Ses collègues avaient aussi pour lui la plus grande estime et faisaient volontiers appel aux conseils de son expérience. La perte de ce bon maître est d'autant plus sensible qu'il ne sera pas remplacé. »

M. Vital Huguenin déploya une grande activité au sein de la Société pédagogique neuchâteloise, siégeant en particulier au Comité central — qu'il eut l'insigne honneur de présider. Ses avis y étaient toujours très écoutés [1].

Ajoutons qu'en 1914, au Congrès de Lausanne, V. Huguenin, présenté par la S.P.N. fut brillamment élu président de la S.P.R. et qu'il conserva cette lourde charge jusqu'au Congrès de Neuchâtel en 1920, c'est-à-dire qu'il présida aux destinées de notre fédération romande pendant toute la guerre, et qu'il s'acquitta de ses fonctions avec une distinction et un dévouement auxquels tout le corps enseignant romand rendit pleinement hommage. Tous ceux qui l'ont connu et qui ont eu le privilège de travailler à ses côtés — ils se font hélas ! de plus en plus rares — ont été douloureusement frappés à la nouvelle de son décès et ils garderont de ce bon ouvrier de notre cause un souvenir amical et reconnaissant.

G. W.

JURA

DÉCÈS

A l'âge de 57 ans, après bien des souffrances, vient de mourir M. Joseph Brielmann, maître secondaire à l'Ecole secondaire des jeunes filles de Porrentruy.

Après sa maturité à l'Ecole cantonale, le défunt fit son brevet secondaire. Il enseigna quelque temps à Moutier, puis pendant vingt-cinq ans à Porrentruy. L'enseignement des sciences, en particulier, fut l'objet de son dévouement constant. En outre, il se voua à l'étude des problèmes de la radio et la Société romande de radiodiffusion apprécia ses connaissances et ses services.

L'« Educateur » présente à sa famille la sympathie profonde du corps enseignant jurassien.

UN ANNIVERSAIRE

L'Ecole secondaire de Corgémont vient de célébrer son 75e anniversaire. A cette occasion les élèves jouèrent « Le médecin malgré lui » de Molière. La manifestation officielle se déroula au temple. M. le Dr Feldmann, directeur de l'instruction publique, l'honora de sa présence. Nous félicitons, quoique tardivement, l'établissement du bas du Vallon et formons des vœux pour sa prospérité.

---

[1] D'après la *Feuille d'Avis de Neuchâtel.*

SECTION NORMALE ENFANTINE

Nous relevons dans la presse jurassienne : « La section de formation des maîtresses enfantines à l'Ecole normale s'ouvrira au printemps. Les enfants admis dans la classe d'application se présenteront le lundi 25 avril. Les élèves du cours débuteront le lundi suivant 2 mai. La cérémonie officielle d'ouverture est prévue pour le lundi 9 mai et le public sera invité à visiter les locaux le lendemain. »

D'ores et déjà, nos vœux vont à cette section. Heureux seront les petits qui auront le privilège d'y trouver la joie, l'intérêt et l'amour !

H. Reber.

CHEZ LES INSTITUTEURS AMÉRICAINS

Dans un article paru en décembre (No 43, p. 787), je donnais quelques renseignements sur la situation actuelle du corps enseignant primaire des U.S.A., surtout sur ceux qui sont groupés dans la Fédération américaine des Instituteurs.

Cet article m'a valu une double mise au point dont je remercie très vivement les auteurs. La première me fait remarquer que si le nombre des illettrés, recensés en 1940, s'élevait à 10 millions, ce nombre a considérablement diminué depuis cette date, car au cours de la guerre, l'armée a fait en faveur de cette catégorie de mobilisés un très gros effort d'instruction et des progrès considérables en sont résultés dans ce domaine.

D'une seconde lettre, que je voudrais pouvoir citer tout entière, j'extrais les passages suivants :

« En Amérique, les administrateurs ont le droit de *hire and fire* les instituteurs exactement comme le patron d'usine embauche et débauche. Les instituteurs n'ont pas de garantie. Aussi leur suggère-t-on de pratiquer une politique de soumission et de confiance qui aboutira, dans la pratique, à remettre le soin de la défense de leurs droits dans les mains de leurs chefs...

... La position de la *National Education Association* vis-à-vis des grands trusts industriels est assez curieuse pour nous. Comme ces trusts s'opposent, en principe, à l'élévation du standard de vie de l'instituteur par l'octroi d'une aide financière fédérale aux Etats pauvres, les dirigeants de la N. E. A. ont pensé qu'il serait plus efficace d'entrer en contact avec eux que de les combattre ouvertement. Ils ont ainsi accepté une espèce de coopération entre la N. E. A. et les « départements de l'Education » qui existent dans les trusts industriels. Ceux-ci ont, en effet, ce que nous appellerions un service de propagande dans la profession enseignante. Il s'agit essentiellement de faire passer dans l'esprit des masses populaires par l'intermédiaire des enseignants le sentiment que l'industrie et le commerce ne doivent pas subir le contrôle gouvernemental. On y montre que le profit des grands trusts est beaucoup moindre que celui qui leur est généralement attribué et que la liberté absolue

des grandes entreprises favorise les masses en créant un meilleur standard de vie. »

C'est contre cette action que s'élèvent nos collègues de l'autre fédération, l'A. F. T.

G. W.

VARIÉTÉ

CORRESPONDANCE

Il ne s'agit pas du tout des lettres de Mme de Sévigné. Celles-là ne passeront pas à la postérité : elles sont simplement conservées dans une enveloppe avec cette suscription : « Lettres de parents ». Puis, elles finiront leur carrière dans la corbeille à papier de l'école.

Car les parents écrivent aux maîtres. Ils écrivent souvent, à toutes occasions et, quelquefois, hors de propos. Leurs lettres sont le plus souvent polies, respectueuses même, elles disent à ces collaborateurs indispensables de la famille la reconnaissance des parents et cette correspondance est souvent un pont où chacun se rencontre pour le plus grand bien du petit écolier. Mais il y a d'autres lettres...

Il me souvient avoir lu, sur la page du carnet journalier destiné aux communications entre parents et maîtres, cette réflexion écrite par l'instituteur : « Jules ne fait rien à l'école », suivie d'une autre réflexion signée, sans doute, par le père de Jules : « Vous n'avez qu'à vous en occuper : les régents sont payés pour ça ! »

Ce petit dialogue en dit long sur la mentalité de certains parents et l'on conçoit facilement l'impression fâcheuse qu'une telle littérature épistolaire doit faire sur le gosse. Celui-ci a pu prendre connaissance de la prose de son père et il a eu soin de la montrer à ses camarades. Sans doute que le prestige du maître s'en trouve diminué, mais il n'est pas certain que celui du père ait augmenté dans les mêmes proportions.

Les instituteurs n'échangent plus avec les parents des dialogues de ce genre-là, Dieu merci. Mais il y a quelquefois de bien plaisantes choses à collectionner. Ainsi :

« Yolande a pris une purge ce matin. Veuillez la prendre en considération ». Suivent des « salutations civilisées ».

Une enfant renvoyée à la maison pour la xième fois parce qu'il lui manquait chaque jour un objet indispensable (éponge, essuie-plume, gomme), revient avec un billet griffonné au crayon sur un coin de journal : « Je ferai remarquer à Mademoiselle que ma maison n'est pas un bazar ».

Mais la plus jolie de toutes est certainement cette perle d'une maman extra-prude, indignée que, dans une leçon d'histoire biblique, la maîtresse ait raconté tout au long les conséquences du péché d'Eve. Voici ce qu'elle écrivit à l'institutrice :

Fi les cornes ! Vous leur avez ça raconté et, à présent, ils savent tout ».

Encore deux bouts de billet qui en disent long sur l'enseignement de l'orthographe dans les écoles d'il y a quelques décades et dont on ne cesse de nous conter merveille.

En classe, on avait mimé un problème où il s'agissait d'un marchand, d'un charcutier et d'un cochon. Jacques, le plus dodu de la classe, figurait le cochon. Le lendemain de ce jour, le maître reçoit du père de Jacques la lettre suivante : « Monsieur, je vous ferez remarqué que si mon garçon a les mains noires, ses que le soleil la brûlé. C'était pas une raison pour le choisir comme cochon. Et puis ses pas votre métier de leur apprendre ça, vous ferais bien mieux de leur apprendre à compté. A son âge, je faisait des multiplications et des divisions à plus de 6 chiffres. Ses pas le garçon du pharmacien que vous voulais prendre pour faire le cochon. Nous on est des paysans, mes on se respecte autant que les riches et mon garçon est pas plus cochon que les autres ».

Un autre encore.

« Voulez-vous donné conger au Julon pour samedi. Ma fame a eu un petit bébé, mais il faut pas le punir parsque c'est pas sa faute ».

Et voilà. Ceux qui s'imaginent que la carrière de pédagogue n'est semée que de roses se trompent quelquefois.

M. Matter-Estoppey.

COMMUNIQUÉ CORRESPONDANCE

Une institutrice anglaise, qui est aussi vice-présidente de la section du Devon de la N. U. T. (Union des Instituteurs anglais), désire correspondre, en anglais ou en français, avec un ou une collègue de la Suisse romande ; elle s'intéresse particulièrement à tout ce qui touche l'éducation (méthodes d'enseignement, traitements du corps enseignant, discipline, etc.).

Si un ou une collègue veut bien s'annoncer à moi, je lui transmettrai volontiers l'adresse de Miss Parish. *G. W.*

4e CONGRÈS INTERNATIONAL DE L'ÉDUCATION EN PLEIN-AIR

du 4 au 12 mai 1949 à Rome

Président du Comité d'organisation :

On. Guido Gonella, ministre de l'instruction publique

Voyages à Naples, Florence, Milan et Turin. Prix de faveur pour le voyage et le séjour à l'hôtel.

En relation avec le Congrès, une **exposition internationale de l'éducation en plein-air** sera organisée du 9 mai au commencement de juin au Palazzo Gerini, Via Michelangelo Buonarroti 10, à Florence. Elle ne comprendra pas seulement les écoles de plein-air et la lutte contre la tuberculose, mais aussi toutes les mesures prises dans les différents pays pour le développement de la santé de la jeunesse.

Une **exposition internationale de livres de jeunesse** sera en même temps organisée au Palazzo Gerini.

Des programmes du Congrès ainsi que des formulaires d'inscriptions peuvent être obtenus au ministère de l'instruction publique à Rome, ou auprès de M. le Dr K. Bronner, Bâle, 70, rue de Soleure.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

CINÉMA ET FILM FIXE

Notre collègue D. Massarenti de Genève signalait dans l'« Educateur », il y a un peu plus d'une année, le procédé de projection connu sous le nom de film fixe. D'autre part, dans le No 12 de 1948 du « Journal des Parents », parlant de l'introduction du cinéma dans les écoles, M. Ernest Briod signalait l'intérêt qu'il y aurait à tirer des films cinématographiques certaines images qu'il serait particulièrement intéressant de pouvoir redonner en projection fixe.

Dans son article, notre collègue Massarenti semblait dire que le film fixe pouvait remplacer le film cinématographique, ce qui nous avait donné l'occasion d'exprimer notre point de vue, en quelques lignes, dans un numéro suivant de l'« Educateur » : le film fixe et le film cinématographique ne s'opposent pas, ils se complètent. En pratique et pour des raisons financières, on se procure généralement soit un projecteur de cinéma, soit une lanterne pour la projection de films fixes. Il est évident d'autre part qu'il est plus facile de se procurer le second que le premier, la différence de prix étant considérable, le prix de revient des films fixes étant lui aussi nettement inférieur au prix de location des films cinématographiques.

Mais il est non moins évident que, d'un point de vue strictement pédagogique, c'est les deux moyens qu'il faut avoir à sa disposition, car ils se complètent admirablement. Si chacun de ces deux moyens pris séparément offre déjà un très grand intérêt, on peut dire que, utilisés conjointement, ils représentent la technique d'illustration par l'image la plus parfaite qui soit à l'heure actuelle et pour longtemps à la portée de l'école.

L'opinion selon laquelle une image d'un film cinématographique que l'on éprouve le besoin de redonner en projection fixe n'a rien à faire, pour cette raison, dans le film cinématographique, nous paraît éminemment fausse. Prenons par exemple un sujet comme « Le potier ». Il est clair que, traité en images fixes, il lui manque une partie essentielle, la description vivante de l'art du potier, le mouvement, les gestes, les tours de main, la naissance, le devenir de l'objet créé, éléments dont l'importance et l'intérêt pour l'enfant n'ont pas besoin d'être soulignés. Mais il est clair aussi que l'observation d'images fixes sur ce sujet prépare et complète admirablement la projection du film cinématographique. Or rien ne sera plus aisé que de doubler un film cinématopgraphique d'un film fixe chaque fois que cela pourra être utile.

Le film fixe a sur tous les autres procédés d'illustration par l'image fixe l'énorme avantage du coût relativement peu élevé de la lanterne (moins de 300 fr. pour un excellent appareil), le volume extrêmement réduit de celle-ci, sa simplicité, le bon marché de la lampe, l'infinie variété des sujets (plus de 2 000 actuellement en films de 30 à 50 images), la possibilité pour chacun de créer ou de demander la création de tel ou tel sujet, la possibilité pour un maître ou pour une école de constituer peu à peu sa propre collection de bandes, celles-ci pouvant être achetées

au prix de 3 fr. 60. Rappelons que le musée scolaire à Lausanne possède déjà une centaine de ces bandes.

Pour toutes ces raisons, le film fixe est sans conteste, aujourd'hui, le meilleur, le plus pratique, le plus avantageux. Employé seul, il permettra d'illustrer dans les meilleures conditions de projection les leçons les plus diverses. Tous les sujets dont le besoin se fera sentir pourront être créés par les instituteurs eux-mêmes : il suffira qu'ils sachent manipuler un appareil photographique. On admettra que sauf les cas où l'avis d'un technicien est utile, les instituteurs sont les mieux placés pour déterminer le choix des images. Nous pouvons déjà porter à la connaissance des lecteurs de l'« Educateur » que plusieurs de nos collègues vont se mettre à cette tâche.

On ne s'étonnera donc pas que l'équipe d'instituteurs qui depuis deux ans se charge en Suisse romande de la présentation de films et appareils cinématographiques ait pris l'initiative d'étendre son activité au domaine du film fixe. On pourra donc demander à ces collègues dont les noms et adresses sont régulièrement rappelés dans *la page du cinéma* (voir ci-dessous [1]) des renseignements sur le film fixe, sur les appareils de projection, ainsi que des démonstrations. Nous ne saurions donc trop vivement engager tous ceux qui, en Suisse romande, s'intéressent au problème de la projection, de s'adresser à eux, aussi bien en ce qui concerne le film fixe que le film cinématographique.

J. Ziegenhagen.

L'OPINION D'UN ENTOMOLOGISTE SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

La lutte contre les parasites des cultures, contre les insectes en particulier, est l'un des problèmes les plus ardus de notre économie agricole. Tout cultivateur sait que ses récoltes sont irrémédiablement compromises s'il renonce même temporairement à la guerre impitoyable qu'il mène contre la tribu sans cesse renaissante des bestioles nuisibles. Il constate aussi, hélas ! année après année, que sourdement, implacablement, la gent menue et perfide de ses adversaires étend davantage ses ravages, ou renforce mystérieusement ses moyens d'auto-défense. Où un, tout au plus deux traitements suffisaient il y a seulement dix ans, c'est trois, quatre ou davantage qui s'avèrent nécessaires aujourd'hui.

Il serait passionnant de rechercher les causes de cet accroissement lent mais continu des méfaits des insectes. Nous nous bornerons cependant à rapporter ici l'opinion d'un de nos plus distingués entomologistes, le peintre P.-A. Robert, qui a voué à l'étude des insectes une activité particulièrement féconde. Il ne nous a pas paru inutile de répandre

---

[1] *Barbey :* La Forclaz — *Dallinges :* Villeneuve — *Glaus :* Valeyres s/Ursins — *Joost :* Begnins — *Pahud :* Payerne — *Pécoud :* Fontaines — *Sauvain :* Cormoret — *Yersin :* Fey — *Ziegenhagen :* Le Mont s/Lausanne — *Zurcher :* Neuchâtel.

parmi nos élèves, et peut-être, par eux, parmi la population agricole romande, un avis qui fasse entendre un autre son de cloche que celui dont on nous rebat généralement les oreilles, en particulier par les soins avisés des services publicitaires de la toute puissante industrie chimique.

* * *

Ayant fait depuis de nombreuses années de multiples expériences sur notre petit domaine, dit Monsieur Robert, je me permets de poser ici une question : les traitements chimiques sont-ils vraiment le procédé par excellence pour la destruction des insectes nuisibles dans nos cultures ? Pas plus tard que l'été dernier (1945), un spécialiste des traitements chimiques me disait avec une louable franchise : « Il faut reconnaître que plus on traite nos cultures et plus la vermine augmente. Et maintenant qu'après de nombreuses années de recherches très consciencieuses on arrive théoriquement aux méthodes les plus sûres et les plus efficaces de destruction, on constate pratiquement une abondance d'insectes comme on n'en a jamais connu auparavant. »

Pour ceux qui ont toujours défendu les méthodes naturelles et le respect de la nature, ce résultat était inévitable. En effet, nos meilleurs auxiliaires sont les oiseaux. Or, tous les ornithologistes poussent le même cri d'alarme en ce moment : l'emploi des produits chimiques et des machines agricoles éloigne beaucoup de volatiles de nos contrées. Et que dire des insectes destructeurs de vermine ? Quel effet a sur eux l'emploi des produits chimiques ? »

Prenant l'exemple des coccinelles, grandes mangeuses de pucerons, M. Robert montre dans un développement que nous sommes malheureusement contraints de résumer, comment les traitements peuvent nuire en détruisant *à la fois* parasites et antiparasites. En effet, les pucerons, végétariens, trouvent leur nourriture partout et foisonnent aussi bien dans les haies, sur les arbres, que sur les cultures. Aussi, pour quelques millions détruits, de nombreux autres millions installés à proximité auront tôt fait de prendre la place de leurs congénères empoisonnés dès que la pluie aura lavé les feuilles. Il n'en sera pas de même des coccinelles. Carnivores, obligées de se déplacer pour manger, elles se concentrent partout où s'accumulent les plus grandes colonies de pucerons, c'est-à-dire surtout sur les cultures. Une fois détruites, avec leurs proies, par l'action chimique, rares seront les exemplaires qui retrouveront le chemin du champ traité, et voici nos nouveaux pucerons sans ennemis, et de nouveaux traitements s'imposent.

« C'est un cercle vicieux : plus on traite, plus on détruit d'auxiliaires et plus il faudra traiter. Nous avons fait des expériences précises à ce sujet. En 1937, une invasion de pucerons semblait vouloir complètement anéantir la culture des haricots. Alors que dans les environs, tout le monde traitait, nous avons laissé faire la nature et les coccinelles se sont si rapidement multipliées chez nous qu'en peu de temps elles avaient eu raison de l'invasion. Par la suite, alors que d'autres agriculteurs devaient traiter à nouveau, nous étions à l'abri de tout ravage,

grâce à la présence de nombreuses coccinelles. L'année dernière, tandis que les pucerons abîmaient tous les choux, nous sommes allés chercher des coccinelles dans la campagne et en avons lâché cinquante-sept dans notre jardin. Bien que ce nombre paraisse insignifiant, les insectes adultes et leurs descendants firent tant et si bien qu'en peu de temps tous les pucerons avaient disparu, et que nos choux se développèrent tout à fait normalement, alors que dans les cultures environnantes la récolte était gravement compromise.

Mais parlons maintenant du doryphore. Lui aussi a ses ennemis, et pas seulement les oiseaux, le crapaud ou le hérisson : deux espèces de mouches pondent leurs œufs dans les larves et les font périr, un carabe et deux sortes de punaises en détruisent aussi des quantités. Des essais ont été faits en Amérique et même en Europe pour élever et multiplier ces parasites, mais comme les résultats ne furent pas très concluants, on en vint à douter de l'excellence de ce moyen. Mais pourquoi ces essais n'ont-ils pas abouti ? N'est-ce pas parce que l'on a continué simultanément dans la contrée les traitements chimiques et que détruits par les traitements, les auxiliaires n'ont pu jouer leur rôle ? Avec des moyens tout à fait rudimentaires et sans aucun frais, nous avons élevé, mon père et moi, des milliers de chenilles, de l'œuf jusqu'au papillon, et des centaines de larves de libellules, bien que celles-ci ne mangent que des proies vivantes. Or 2 à 5 millions de francs, nous dit-on, sont dépensés annuellement en Suisse pour détruire le doryphore par les moyens chimiques. Avec une somme aussi respectable, ne pourrait-on pas élever suffisamment de parasites du doryphore pour détruire ce fléau dans toute la Suisse ? Quand viendra le jour où un ou deux laboratoires seront établis en Suisse, avec le but exclusif d'élever des insectes utiles ? Qu'on lise à ce sujet dans *Voir et Savoir, Insectes,* édition Flammarion, ce que Rostand dit de « l'Insecte contre l'Insecte ».

Le respect de quelques vieux arbres, d'un bout de haie, la pose d'une vingtaine de nichoirs et le nourrissage hivernal dans chaque propriété suffirait à faire augmenter les oiseaux, et le ramassage à la main du doryphore et de sa larve, combiné avec l'achat de mouches, de carabes et de punaises, ferait beaucoup plus d'effet et coûterait moins cher que l'emploi de produits chimiques. Et puis, il n'y aurait plus de ces surprises fort désagréables comme la maladie — quand ce n'est pas la mort — des gens, des vaches, des lièvres et des chevreuils, le dépérissement de l'herbe ou des arbres fruitiers qu'entraîne ici et là, et plus fréquemment qu'on veut bien l'avouer, l'emploi de ces produits nocifs et dangereux. »

Paul-A. Robert,
Les Insectes I
Ed. Delachaux et Niestlé.

N'y a-t-il pas là matière à réflexion, et quelque enseignement à tirer sur notre désir obstiné de toujours vouloir régenter la nature ? D'autre part, les maîtres qui liront ces lignes à leurs élèves n'auront guère besoin d'insister sur le respect dû aux oiseaux, et ce qui est peut-être plus nécessaire, sur le fait que toute bestiole rampante ou volante n'est pas

forcément une « sale bête » à écraser. Encore faut-il savoir distinguer, dans le monde immense des insectes, l'ivraie du bon grain. Eh bien ! ne voilà-t-il pas un fécond sujet à inscrire au programme du prochain été : Insectes amis — insectes ennemis ?

J.-P. Rochat.

LA ROMANDE A ROME

Le voyage de la S. P. R. a connu le plus grand succès et les soixante-six collègues des quatre cantons romands qui y participèrent garderont de ces six journées lumineuses à souhait un inoubliable souvenir.

Pouvait-il en être autrement quand tout avait été organisé à la perfection par la Maison Lavanchy et Cie à Lausanne, quand le « capo » de la troupe était notre collègue Chantrens, toujours assez abondamment documenté pour se permettre de rester simple, pour être capable de souligner l'essentiel en agrémentant ses exposés, jamais arides d'ailleurs, d'anecdotes piquantes. Sous sa direction, la cohorte visita les fontaines et les parcs, le Panthéon et le Palais Farnèse ; on roula jusqu'au Belvédère du Janicule pour admirer la ville tout entière au soir d'une journée splendide. Puis, ce fut le Capitole, le Forum, le Colisée, St-Pierre enfin et les Chambres de Raphaël, la Chapelle Sixtine et le musée des Antiques.

Le programme fort bien établi prévoyait des matinées substantielles, toutes remplies des spectacles grandioses qu'offre la ville éternelle, tandis que les après-midi restaient réservés à des visites moins chargées : les catacombes, ou la campagne romaine, ou la mer à Ostie. Dans de telles conditions, personne n'a souffert de cette lassitude qu'entraîne parfois la grande abondance d'œuvres d'art. Nous sommes très reconnaissants à Chantrens du choix qu'il a su faire et qu'il a présenté avec sa clarté et sa conviction coutumières.

A l'écouter, les monuments prenaient vie, les pierres s'animaient de tous les grands souvenirs qu'elles recèlent, la beauté des chefs-d'œuvre devenait plus émouvante. Ainsi donc, nous sommes rentrés non seulement enrichis et contents, mais allégés de toutes les misères professionnelles qui obsèdent nos journées tout au long de l'hiver. Ce court dépaysement nous a procuré un véritable rajeunissement, une « aération » qui nous permet de reprendre la tâche avec un courage renouvelé.

Les voyages d'étude de la Romande ont bien leur raison d'être. Souhaitons que la tradition reprise cette année puisse se maintenir.

Chz.

BIBLIOGRAPHIE

Sion, par Ch. Allet. Illustré de 32 photographies en pleine page de Ch. Paris. Collection Trésors de mon pays. Editions du Griffon, Neuchâtel.

« Etagée au pied de ses deux castels, la ville épiscopale a conservé quelque chose de la force et de la grâce violente du moyen âge ; elle semble illustrer quelque légende de guerre. » Ainsi s'exprime Jules Monod, cité par Ch. Allet dans sa brève introduction historique. Ch. Paris, en photographe sensible, pour qui le Valais n'a pas de secret, illustre le fascicule de 32 planches admirables et en fait un volume d'art.

LIBRAIRIE INNOVATION S. A.

LAUSANNE

vend toutes les dernières nouveautés dès leur parution

Grand choix d'ouvrages en tous genres

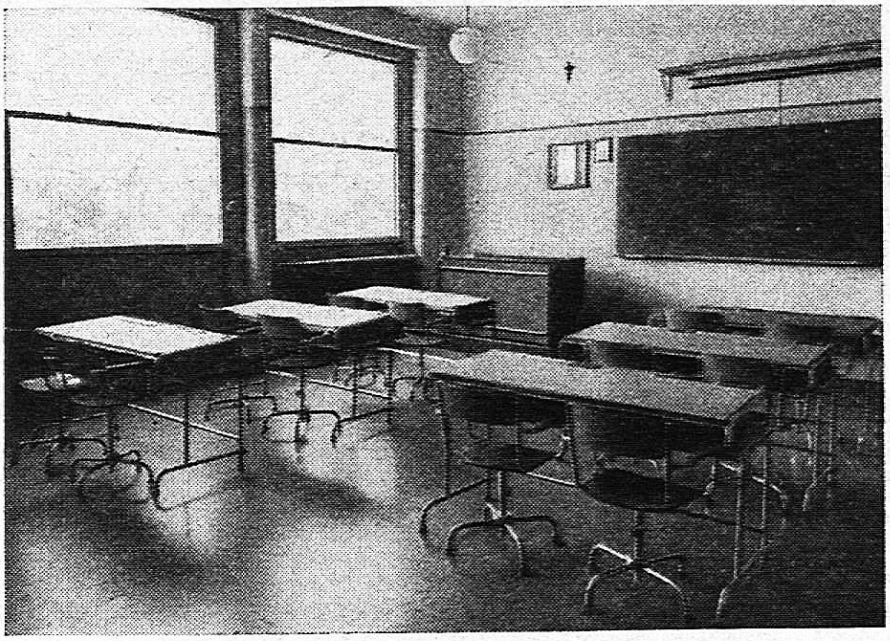

Mobilier scolaire *Perfecta* en tubes d'acier

S.A. de Coopération Commerciale, Genève Tél. (022) 4.35.09 19, CROIX D'OR

Magasin et bureau **Beau-Séjour 8**

Téléphone **permanent 2 63 70**

POMPES FUNÈBRES

OFFICIELLES DE LA VILLE DE LAUSANNE

Transports en Suisse et à l'étranger. Concess. de la Sté Vaud. de Crémation

CAFE RESTAURANT BOCK

LAUSANNE

Au centre de la ville

Un endroit sympathique

Salles pour banquets et sociétés

Stamm SPV

G. Eisenwein

ECOLE NOUVELLE
DE LA SUISSE ROMANDE

Classe enfantine et préparatoire
Enseignement primaire et secondaire
à tous les degrés
Gymnase
Classique - Scientifique - Commercial
Individualisation de l'enseignement
Education du caractère

CHAILLY sur Lausanne

Externat mixte - Internat pour garçons

Tout l'arome de vos fruits préférés

CENTRALE LAITIERE DE LAUSANNE

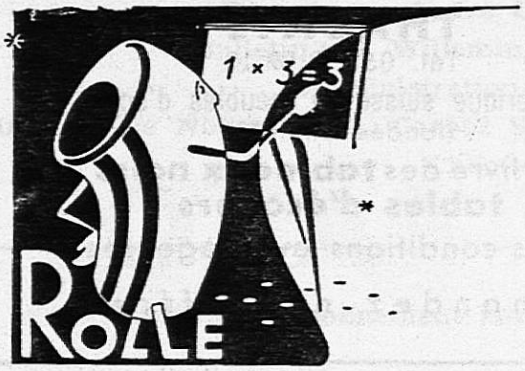

Les pâtes de Rolle
triplent de volume à la cuisson :
Une en vaut trois.

Fabrique de pâtes alimentaires Rolle S. A.

Nationale Suisse
Berne

MUTUELLE
VAUDOISE ACCIDENTS

Assurance mutuelle vaudoise contre les accidents
Lausanne

CONDITIONS DE FAVEUR
AUX MEMBRES DE LA S.P.V.

Demandez conseils et renseignements à
P. Jaquier, inst., Route de Signy, **Nyon**

La bonne marque romande

Jus de pommes

Cidrerie d'Yverdon

HOTEL DE LA PRAIRIE
YVERDON

Son grand parc tranquille (pour courses d'école) — Sa terrasse - Son carnotzet Grandes salles pr congrès et repas de noce - Cuisine très soignée.

André CURCHOD
Dir. et chef de cuisine

Tél. 2.30.65

PAPETERIE ST-LAURENT
Charles Krieg
Tout pour les travaux manuels
21, rue St-Laurent **LAUSANNE** Téléphone 3 55 77

Hunziker Söhne
THALWIL
Tél. 051.92.09.13
La fabrique suisse de meubles d'école
(fondée en 1880)
vous livre des **tableaux noirs, tables d'écoliers**
à des conditions avantageuses
Demandez nos offres

MONTREUX, 30 avril 1949 LXXXVe année — N° 17

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables
Educateur : **André Chabloz**, Lausanne, Clochetons 9
Bulletin : **G. Willemin**, Case postale 3, Genève-Cornavin
Administration, abonnements et annonces
Imprimerie Nouvelle Ch. Corbaz S.A., Montreux, Place du Marché 7, Tél. 6 27 98
Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 10.50 ; Etranger Fr. 14.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

2 Nouveautés :

AUBERT (D.) et MEYLAN (R.) : **Géographie physique et humaine**

Ouvrage destiné à l'enseignement secondaire.

Un volume de 208 p., 16 × 22 cm., avec 84 illustrations, relié **Fr. 7.50**

Ce nouveau manuel comprend, d'une part, l'étude des phénomènes externes et internes qui ont contribué à la formation de l'écorce terrestre et continuent à en modifier l'aspect : surrection des montagnes, creusement des vallées, ruissellement et érosion, évolution des cours d'eau, poussées internes, air et vent, avec un résumé de l'histoire de la terre ; de l'autre, celle de l'adaptation de l'homme à son milieu et de son action sur la nature et le sol. Un chapitre est consacré à l'activité économique de la Suisse. Un livre remarquablement présenté et illustré, donnant des exemples et des documents qui sont à la portée de l'observation des élèves.

BURDET (J.) : **L'accord parfait**

Manuel d'éducation musicale.

Un volume de 240 p., 14 × 21 cm., avec 16 illustrations hors texte, relié . . . . . **Fr. 5.20**

On cherche de plus en plus à renouveler les méthodes didactiques et à rendre les leçons plus concrètes et plus attrayantes. Pour réagir contre l'aridité de l'enseignement du solfège, l'auteur a voulu porter l'accent sur l'éducation musicale de la jeunesse, en lui présentant des mélodies vivantes et consacrées par l'usage qui l'élèvent peu à peu jusqu'aux thèmes éternels des maîtres. Les exercices, destinés à introduire chaque connaissance nouvelle, sont réduits à leur plus simple expression. De belles planches hors texte représentent les portraits des plus grands compositeurs. Ce manuel, qui s'adresse aux écoles officielles et privées, et aux instituts de musique, sera suivi d'un livre du maître.

LIBRAIRIE PAYOT

LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHATEL - VEVEY - MONTREUX - BERNE - BALE - ZURICH

ÉTABLISSEMENT THERMAL
DE

LAVEY-LES-BAINS

Alt. 417 m. MAI-SEPTEMBRE (Vaud)

Source d'eau thermale 48° radio-active (11 unités Mâche), sulfureuse, sulfatée et chlorurée sodique, lithinée
Eaux-mères chlorurées sodiques, biomurées et iodurées-magnésiennes

Bains carbo-gazeux — Hydrothérapie — Douches — Massages
Bains de sable chaud — Lavages intestinaux — Inhalations
Ondes courtes

Indications :

Rhumatismes — Affections gynécologiques — Catarrhes des muqueuses
Artériosclérose — Troubles circulatoires — Phlébites

2 médecins attachés à l'Etablissement, avec laboratoire d'analyses cliniques
Cuisine soignée — Grand parc — Tennis — Pêche

Prière de demander le prospectus au Dir. R. Doudin — Téléphone (025) 5.42.31

Un
but idéal de
course d'école

La Barillette
La Dôle

en télé-siège

Prix spéciaux
pour écoles
et sociétés

Demandez
renseignements
à l'Administration
du chemin de fer

Nyon-St-Cergue-
Morez

Tél. 9.53.37
Nyon

CAFÉS
LE CAFÉIER

MANERA & Cie